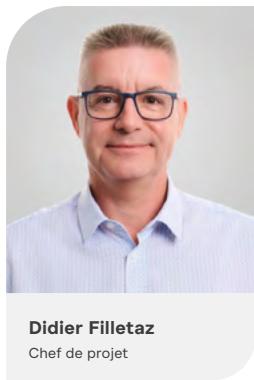


Découvrez le métier de chef de projet



Didier Filletaz
Chef de projet

Décrivez-nous votre rôle en quelques mots.

Je suis chef de projet au sein de la division des systèmes d'information, où j'assume la conduite de projets métiers et techniques, ainsi que la responsabilité du PMO (Project Management Office). Mon rôle consiste à piloter des projets informatiques ou d'organisation en étroite collaboration avec les mandant·es internes représentant les différentes divisions et pôles d'expertise.

Concrètement, je fais le lien entre les besoins métiers et leur traduction technique, en coordonnant l'ensemble des acteurs impliqués, tout en veillant au respect des objectifs fixés en matière de délais, de coûts et de qualité. C'est un métier qui exige autant de rigueur que de flexibilité et qui s'appuie sur toute mon expérience en développement, en conception et en management.

Vous êtes au centre des projets, entre les équipes métiers, les prestataires et la direction. Comment assurez-vous la coordination ?

La coordination repose avant tout sur l'écoute des besoins métiers, tout en intégrant les aspects informatiques, juridiques et organisationnels. Mon rôle est de faire le lien entre tous les acteurs, comme un chef d'orchestre. J'utilise des méthodes structurées comme HERMES pour suivre les étapes clés du projet: conception, développement, tests, mise en production. Je veille aussi à la gestion des risques, au suivi budgétaire, à l'accompagnement au changement des utilisateurs·trices et aux relations avec les prestataires.

Qu'est-ce qui vous passionne dans votre métier ?

Ce que j'aime avant tout, c'est la dimension humaine. Être au cœur du projet, coordonner, planifier, interagir avec les équipes, c'est très stimulant. J'apprécie particulièrement le fait de relier le monde des métiers et celui de la technique, d'aider à transformer une idée en réalité concrète. Ma plus grande satisfaction, c'est de voir les métiers heureux du résultat.

A côté de votre profession, vous êtes également très engagé dans la Compagnie de 1602. Parlez-nous de cette passion !

La Compagnie de 1602 fait partie de ma vie depuis toujours: c'est une véritable histoire de famille. Mon grand-père en a été trésorier, et j'y suis entré en 1977. Mon grand-père, mes parents, mon épouse, mes enfants, toutes et tous ont porté ou portent encore le costume. En 1983, j'ai rejoint le groupe des Arquebusiers, qui fait des démonstrations de tir à l'arme ancienne avec de la poudre noire. En 1995, j'en suis devenu commandant adjoint aux côtés de mon père, avant de lui succéder en 2022 comme commandant.

Ce passage de témoin a été un moment fort, d'autant plus que, l'année suivante, ma mère incarnait la Mère Royaume pour la dernière fois, après 30 ans de bons et loyaux services. J'ai également été responsable pendant près de 40 ans de la gestion des cotisations pour les 2'200 membres de la Compagnie, dont 850 costumés. Sa mission? Com-mémoriser la bataille de l'Escalade en recréant durant un week-end des scènes de la vie quotidienne à l'aube du XVII^e siècle et en participant à d'autres événements historiques tout au long de l'année. Ce qui nous unit, c'est la fierté de faire connaître notre histoire et de transmettre nos traditions.

Actualités

Découvrez l'APEGE - l'association des pensionné·es de la CPEG !

L'APEGE, comptant environ 6'000 membres, a pour objectif de défendre les intérêts de ses membres auprès des organes de la CPEG et des autorités politiques, en préservant l'avenir des conditions de vie des retraité·es. Elle propose des activités culturelles et de loisirs, ainsi que des billets pour des spectacles. Elle se veut dynamique et ouverte à de nouvelles activités.

Plus d'infos: www.apege.ch / secretariat@apege.ch Cotisation annuelle: CHF 15.-

Nouvelles instances pour la législature 2025-2029

La CPEG a renouvelé ses instances au 1^{er} septembre 2025, pour la législature 2025-2029.

A l'issue du processus électoral, les 100 membres de l'Assemblée des délégué·es ont été élu·es par l'ensemble des assuré·es, à l'exception du groupe des pensionné·es, pour lequel l'élection a été tacite. Quant au comité, composé de 22 membres, les 10 représentant·es des salarié·es et les 2 représentants des pensionné·es ont été élu·es tacitement, le nombre de

candidatures correspondant exactement aux sièges à pourvoir. Pour leur part, les 10 représentant·es des employeurs ont été désigné·es par le Conseil d'État.

Le nouveau comité est entré en fonction le 22 septembre 2025, lors de sa séance constitutive. Il est présidé par M. Jean-Daniel Jimenez (salarié·es), et M. Jean Rémy Roulet (employeurs) lui succédera à mi-législature, selon le principe de l'alternance paritaire.



Composition du comité



Découvrez et suivez la CPEG

Agenda 2026 et fermetures des bureaux

Fermeture des bureaux de fin d'année: 24.12.2025 – 01.01.2026

Fermetures exceptionnelles: 15.05.2026 et 11.09.2026;

Après-midi des 12.03.2026, 18.06.2026, 06.10.2026 et 15.12.2026

Envoi des attestations de rentes: 1^{ère} quinzaine de février 2026

Assemblée des délégué·es: 09.06.2026

Envoi des certificats d'assurance: Juin 2026

Versement des pensions: Dernier jour ouvrable de chaque mois



Et si votre rêve devenait enfin réalité?

La CPEG vous accompagne dans la réalisation de votre projet immobilier. Nos conseillers·ères hypothécaires sont là pour vous conseiller et vous proposer une offre personnalisée et attractive pour accéder à la propriété, adaptée à votre situation.



N'hésitez pas à nous contacter – votre projet mérite un partenaire de confiance.

La CPEG construit une tour de logements au cœur du PAV

Dans le cadre du développement du PAV (Praille-Acacias-Vernets) et de la mise en œuvre du plan localisé de quartier « Étoile 1 » (délimité par la route des Acacias, la route des Jeunes et l'avenue de la Praille), la CPEG a finalisé, cet automne, l'acquisition d'une tour de 28 étages. Cette transaction d'envergure a été réalisée en partenariat avec deux autres acteurs de la prévoyance – Retraites Populaires et la Caisse de pension de l'État de Vaud – qui ont acquis les deux autres immeubles prévus dans le projet.

La tour comptera 170 logements de qualité et offrira des surfaces d'activités. Située au cœur d'un quartier en pleine transformation, elle bénéficiera d'un emplacement stratégique et d'une forte attractivité, à proximité des transports publics, du quartier de Pont-Rouge et du campus Pictet de Rochemont, appelé à devenir un centre urbain dynamique.



© Pierre-Alain Dupraz Architectes

Conçu selon des standards énergétiques ambitieux, le bâtiment répondra au label THPE (Très Haute Performance Énergétique) et à la certification SNBS Or (label exigeant qui évalue la qualité environnementale, sociale et économique, le niveau Or étant l'une des distinctions les plus élevées), garantissant une performance exemplaire en termes de durabilité. Il sera également raccordé au réseau thermique GeniLac.

Le permis de construire étant en vigueur, une entreprise totale assurera la réalisation du projet. Le chantier a débuté en novembre 2025, pour une livraison prévue en 2029. Avec ce projet, la CPEG conforte sa collaboration avec les acteurs de la prévoyance romande et confirme son engagement à investir dans des quartiers durables, alliant performance économique et respect de l'environnement, tout en réaffirmant son rôle majeur dans la transition énergétique.

La CPEG récompensée pour sa transition énergétique

La CPEG est honorée d'avoir reçu, pour la seconde fois après 2020, le Trophée SIG de la transition énergétique. Cette distinction salue les résultats de sa stratégie de rénovation, qui a permis en 2024 de réduire la consommation électrique du parc immobilier de plus de 350'000 kWh et ses émissions de CO₂ de 3'300 tonnes. Premier propriétaire du canton, la CPEG mène depuis plus de 30 ans une politique active en faveur de l'efficacité énergétique et du développement durable. Partenaire du programme SIG eco21, elle agit pour la biodiversité, l'électromobilité et l'économie circulaire, dans le but d'atteindre la neutralité carbone de son patrimoine et de ses investissements d'ici 2050.

La rente de partenaire survivant·e entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2026

La CPEG l'avait annoncée il y a un an: la mesure devient aujourd'hui réalité. Dès le 1^{er} janvier 2026, la pension de partenaire survivant·e entrera en vigueur afin de mieux refléter la diversité des modes de vie. Concrètement, en cas de décès d'un·e membre actif·ve ou pensionné·e, son·sa partenaire bénéficiera d'une rente équivalente à celle d'un·e conjoint·e survivant·e.

Deux conditions à remplir pour bénéficier de la rente de partenaire de survivant·e

- Déclarer votre concubinage à la CPEG en signant, avec votre partenaire, une convention de communauté de vie. Cette démarche se fait à la réception de la Caisse, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation d'état civil datant de moins de trois mois.
- Justifier d'une vie commune d'au moins cinq ans au moment du décès.

Suppression du capital décès et nouvelles modalités de la clause bénéficiaire

- La mise en place de la pension de partenaire survivant·e remplace le capital décès à compter du 1^{er} janvier 2026. Toutes les conventions de communauté de vie existantes deviendront caduques au 31 décembre 2025: il vous faudra donc effectuer une nouvelle déclaration pour maintenir la protection de votre partenaire.
- Le choix de la pension de partenaire survivant·e exclut le capital décès, y compris pour les enfants. Si vous souhaitez que vos enfants puissent en bénéficier, ne signez pas de nouvelle convention reconnaissant votre concubinage.
- En l'absence de nouvelle convention et si une clause bénéficiaire actuelle mentionne votre partenaire, la part du capital décès qui lui était destinée sera réattribuée aux autres bénéficiaires dès 2026. Pour garantir une répartition conforme à vos souhaits, il vous est donc nécessaire de signer une nouvelle clause bénéficiaire.

Espace personnel CPEG: un lancement prometteur

Lancé fin juillet, l'espace personnel de la CPEG rencontre un franc succès. À mi-novembre, près de 8'000 assuré·es s'y étaient déjà inscrit·es, un résultat très encourageant qui confirme l'utilité de ce nouveau service. Cet outil permet de consulter ses données de prévoyance, de communiquer directement avec la Caisse et d'effectuer diverses démarches en toute autonomie. Parmi les fonction-

nalités proposées, les outils de simulation connaissent un engouement particulier. Ils permettent d'évaluer concrètement l'impact d'un rachat ou d'un retrait pour l'achat d'un bien immobilier (de même que le remboursement du retrait) sur votre future pension. La simulation de rachat est d'ailleurs – et de loin – la fonctionnalité la plus utilisée. L'espace personnel continuera d'évoluer au fil des pro-

chains mois, avec l'ajout progressif de nouvelles fonctionnalités destinées à faciliter encore davantage la gestion de votre prévoyance à la CPEG.



Flyer de présentation



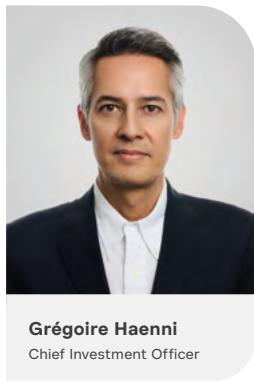
Accédez à votre espace personnel

Webinaires et ateliers

La CPEG a le plaisir d'annoncer la mise en place ponctuelle de webinaires et d'ateliers destinés à ses assuré·es, autour de thématiques liées à la prévoyance. En septembre et octobre, un webinaire consacré à la découverte de l'Espace personnel a réuni près de 3'000 participant·es, soucieux·euses de mieux comprendre ses fonctionnalités pratiques.

Parallèlement, 4 ateliers sur le thème de l'optimisation des prestations ont été organisés, rencontrant un beau succès: les 20 places de chaque séance ont été réservées rapidement. D'autres rendez-vous de ce type seront proposés à l'avenir. Pour rester informé·e, il suffit de créer votre compte sur l'Espace personnel, où vous recevrez une notification, ou de consulter régulièrement notre site Internet.

CIO Award 2025 pour la stratégie d'investissement



Grégoire Haenni
Chief Investment Officer

La CPEG se réjouit d'annoncer que son Chief Investment Officer (directeur des investissements), Grégoire Haenni, a été distingué lors des CIO Awards 2025 dans la catégorie « Stratégie d'investissement ». Organisée chaque année, cette cérémonie met à l'honneur les personnalités les plus influentes

de la gestion institutionnelle en Europe, reconnues pour la qualité de leur vision stratégique, leur capacité d'innovation et leur exigence en matière de gouvernance financière.

Depuis plus de dix ans, Grégoire Haenni dirige le pôle de pilotage des placements de la CPEG. Cette distinction représente une belle reconnaissance, tant sur le plan personnel que collectif, et souligne la stratégie ambitieuse et responsable menée par la Caisse – une stratégie tournée vers l'avenir et au service des générations futures.

Investir pour transformer: la stratégie d'impact de la CPEG

En 2025, la CPEG a franchi une étape décisive en adoptant une stratégie d'impact, dans la continuité de sa charte d'investissement responsable et de sa stratégie climatique. Celle-ci devient ainsi l'un des quatre piliers fondamentaux de l'investissement responsable de la Caisse, aux côtés de l'exclusion de certains titres, de la prise en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de l'engagement actionnarial par le dialogue avec les entreprises.

L'impact investing (ou investissement à impact), tel que défini par la CPEG, consiste à investir dans des projets qui ont un impact social et/ou environnemental mesurable, tout en assurant un rendement financier. Cette stratégie ne se limite pas à une classe d'actifs dédiée, mais s'applique à l'ensemble des classes d'actifs du portefeuille pour lesquelles l'impact est traçable, à l'exception des actions cotées. En effet, s'agissant de ces dernières, l'investissement ne permet pas un lien direct avec les impacts. Dans ce cas, l'engagement et le dialogue avec les entreprises restent les moyens d'action privilégiés.



Pour garantir la crédibilité de cette stratégie, des indicateurs clés de performance (KPI) sont définis en amont de chaque investissement, permettant d'en mesurer les impacts concrets et d'en assurer un suivi rigoureux.

La stratégie d'impact de la CPEG se veut également locale. Elle privilégie les projets ayant un effet tangible sur le territoire genevois, notamment dans les domaines des énergies renouvelables. En ce sens, des partenariats publics-privés sont encouragés pour créer des synergies et renforcer l'écosystème local.

Enfin, cette approche s'inscrit dans une vision à long terme de durabilité, en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD) et les engagements climatiques de la Confédération. Elle traduit la volonté de la Caisse d'être un acteur engagé, responsable et innovant dans la gestion de ses placements, tourné vers l'avenir.

Impressum

Édition Lettre d'information CPEG

Responsable Florian Egolf

Ont collaboré Marc Bajot, Matthieu Billaud, Anaïs Ciaroni, Raphaël Crestin, Didier Filletaz, Grégoire Haenni, Jennifer Escriva, Alessia Torricelli

Mise en page Agence Guru

Impression 86'600 exemplaires

ABP Project Sàrl, Morens (FR)

Papier recyclé et certifié FSC®

© CPEG

Esplanade de Pont-Rouge 5

1212 Grand-Lancy

Les textes signés n'engagent

que leurs auteurs/trices



Message du président

Le mardi 23 septembre dernier a formellement débuté la 4^{ème} législature de la CPEG. Votre serviteur présidera, pour la 3^{ème} législature de suite, le comité durant deux ans jusqu'à septembre 2027. Le comité a accueilli quatre nouvelles personnes, dont Monsieur Jean Rémy Roulet, qui prend la fonction de vice-président du comité jusqu'à septembre 2027. Bienvenue à lui!

Cependant, la vraie question de fond qui me préoccupe, à l'heure d'assumer pour la troisième fois la présidence de l'organe supérieur de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève, est : comment préserver la juste distance pour servir avant tout les intérêts des assuré·es et des employeurs avec loyauté et discernement, tout en accompagnant avec exigence et bienveillance les projets de l'administration ?

Je suis convaincu de ce questionnement légitime dans une fonction qui comporte une dose certaine de pouvoir et je ne souhaite pas l'occulter. C'est une question fondamentale de bonne gouvernance et, certainement, une boussole pour moi dans les moments cruciaux de la vie d'une institution publique de prévoyance aussi réputée que la CPEG sur la place nationale.

Bien sûr, la CPEG est soumise à plusieurs organes de contrôle comme l'expert agréé, l'organe de révision, l'autorité de surveillance, qui veillent à la conformité de ses activités avec les règles comptables, actuarielles et légales. En revanche, ces entités n'interviennent pas sur les choix d'orientation stratégique ou les décisions opérationnelles, qui relèvent de la gouvernance interne.

Après l'expression de mes états d'âme et à l'heure « d'en reprendre pour 4 ans », s'agissant de la présidence du comité, regardons concrètement la réalité des jalons franchis sur le chemin de vie de la CPEG en 2025 qui sont illustrés dans les articles de ce numéro: tout d'abord, la création d'une nouvelle prestation d'assurance qui répond à l'évolution de la société, à savoir l'introduction de la rente de partenaire survivant·e. Ensuite, l'espace personnel CPEG en ligne, conçu pour simplifier une série de dé-

marches concernant les diverses prestations offertes par l'épargne individuelle du 2^{ème} pilier. Du côté de l'immobilier, de par sa politique de transition énergétique auprès de son parc immobilier, la CPEG a remporté pour la deuxième fois le Trophée de la transition énergétique, délivré par les SIG. Le premier avait été obtenu en 2020. Enfin, la CPEG, en tant que maître d'ouvrage, va construire, en partenariat avec Retraites Populaires et la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud un complexe de trois immeubles dont une haute tour de logements au cœur du PAV (Praille-Acacias-Vernets).

L'ensemble de ces exemples, décrits dans les articles de ce numéro, démontre la vitalité des collaboratrices et collaborateurs de la CPEG, portés par une direction générale ambitieuse et soutenus par un comité renouvelé et engagé dans une recherche permanente de durabilité pour les générations futures tant en termes de prestations sociales que d'environnement.

Au nom du comité, j'adresse aux lectrices et aux lecteurs de ce journal tous mes vœux pour passer d'harmonieuses et agréables fêtes de fin d'année.

Jean-Daniel Jimenez
Président

